



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2994 - VENDREDI 18 AOÛT 2017

ASSASSINAT DE ZAIDA CATALAN ET MICHAEL SHARP

Les éléments du puzzle se mettent en place

L'ONU a rendu public un rapport le 13 août qui confirme le caractère prémédité de l'assassinat le 12 mars dernier dans la localité de Bukonde alors qu'ils étaient en mission de travail au Kasai. Le document n'exclut pas l'implication de différents acteurs, en l'occurrence des factions Kamuina Nsapu, des groupes armés ainsi que des services de sécurité de l'État. Pour sa part, le gouvernement souvent accusé de manque de coopération via ses services participant aux enquêtes met en relief les efforts consentis dans la recherche de la vérité avec, en prime, l'arrestation par la justice militaire de certains suspects dont deux sont actuellement en instance de jugement.

Page 2



Cérémonie organisée le 5 avril 2017 à Goma en mémoire de deux victimes



Le bâtiment administratif de l'Unikin

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les professeurs de l'Unikin maintiennent leur grève

À l'issue de leur Assemblée générale tenue en début de semaine, ces enseignants qui ont constaté le non-avancement des négociations avec le gouvernement concernant leur requête visant l'augmentation de leur salaire ont carrément décidé de poursuivre leur mouvement de grève commencé le 7 août. Une nouvelle réunion d'évaluation de ce mou-

vement est annoncée pour le 29 août. Les grévistes réclament notamment le réajustement de leurs salaires du mois de juillet au taux de change appliqué sur le marché et l'application de la loi cadre de l'enseignement national promulgué par le chef de l'État depuis le 11 février 2014 qui recommande, entre autres, l'élection des autorités académiques. Page 5

BONNE GOUVERNANCE

Pas l'ombre de détournement à l'Ogefrem



Il est reproché à l'ancien directeur général de l'Office de gestion du fret

Anatole Kikwa, ancien DG de l'Ogefrem multimodal (Ogefrem) d'avoir détourné, de concert avec un prétendu

directeur financier, 7.019.684.194,32 FC et 15.797.754.994,50 FC issus respectivement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR) collectés et à verser dans le compte du Trésor public.

Un rapport de contrôle de gestion dûment réalisé par des inspecteurs des finances en juin 2017 n'a pas pu établir de détournement des deniers publics. La conclusion des inspecteurs en mission dans le cadre des vérifications relatives au respect des obligations fiscales et d'autres aspects de la gestion de cet établissement public avait dédouané l'ex-DG de tout soupçon de détournement.

Page 2

CAMPAGNE D'INSCRIPTION EN 1RE ANNÉE PRIMAIRE

Des parents invités à inscrire gratuitement leurs enfants

Dans le souci de garantir le droit à l'éducation à tout enfant, le représentant de l'Unicef, Tajudeen Oyewale, invite tous les acteurs intervenant dans ce secteur à travailler ensemble pour garantir une scolarisation universelle pour tous les enfants congolais. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire le lancement cette semaine par le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire de la campagne nationale d'inscription des enfants en première année primaire. L'année dernière, plus de trois millions d'enfants ont été inscrits en première année primaire. À côté de cette performance, Tajudeen Oyewale a reconnu qu'il y a un bon nombre d'enfants qui sont encore en dehors des structures scolaires.

Page 3

OGEFREM

Pas de détournement des deniers publics selon des inspecteurs des finances

Ancien directeur général de l'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem), Anatole Kikwa, même loin des affaires de l'état, continue d'être la cible des pourfendeurs. Selon une certaine presse, il serait sur une liste des dossiers transmis au procureur général de la République pour détournement des deniers publics.

On reprocherait à Anatole Kikwa et à un prétendu directeur financier du nom de Jean-Marie Numbi Yanga de détourner 7.019.684.194,32 francs congolais et 15.797.754.994,50 francs congolais issus respectivement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'Impôt professionnel sur les rémunérations (IPR) collectés et à verser dans le compte du Trésor public. On note d'emblée qu'Anatole Kikwa, selon des sources concordantes, n'a jamais travaillé avec un directeur financier du nom de Jean-Marie Numbi Yanga. Ce dernier serait plutôt un simple cadre subalterne au service informatique, tout en étant accessoirement un syndicaliste à l'Ogefrem. C'est déjà la première note fautive de cette accusation sans fondement à l'encontre d'Anatole Kikwa.

Quant au détournement des fonds, l'on sait qu'un rapport de contrôle de gestion dûment réalisé par des inspecteurs des finances à l'Ogefrem existe et avait été transmis au premier ministre en juin 2017. Et la conclusion des inspecteurs -qui étaient en mission formelle dans le cadre des vérifications relatives au respect des obligations fiscales et d'autres aspects de la gestion de cet établissement public- avait été nette : « *L'équipe de contrôle n'a pas pu établir de détournement des deniers publics* ».

L'ancienne direction générale de l'Ogefrem conduite par Anatole Kikwa avait pu apurer toutes les arriérés de salaire de l'ensemble des agents de cette entreprise du portefeuille de l'État, ainsi que de la prime du treizième mois (décembre 2016), alors que l'entreprise traversait de moments difficiles découlant de la conjoncture économique très défavorable aux niveaux national et international. Certes, l'Ogefrem n'a pas pu s'acquitter des impôts et de la TVA. Mais il y a une justification plus que plausible de cet état des choses, et les inspecteurs des finances l'ont bien spécifié : « *Il ressort, en effet, des éléments analysés par l'équipe de contrôle que les difficultés rencontrées par l'Ogefrem depuis octobre 2015 pour le paiement des impôts susmentionnés coïncident avec l'apparition de nouvelles charges financières découlant des engagements souscrits à la demande de l'État-proprétaire pour le financement de la participation au capital social de Congo Airways* ».

Et l'équipe de contrôle d'ajouter : « Cette prise de participation financière est intervenue dans un contexte de rétrécissement de la trésorerie de l'Office à la suite de la baisse drastique des importations, à la réduction de sa quote-part dans la répartition des frais sur services rendus à l'exportation des produits miniers. Les sommes nécessaires au paiement de ces impôts ayant été remises en garantie des emprunts contractés par l'Ogefrem, les retenues à la source opérées par les banques n'ont pas permis à cet établissement public d'honorer ses obligations fiscales ».

Acharnement sur Kikwa...

Le verdict des inspecteurs de

finance a été clair comme l'eau de roche. Mais les acharnements contre celui qui a littéralement modernisé l'Ogefrem ne s'arrêtent pas. Des coups bas, des mises en accusations, des diffamations, un arsenal d'attaques qui pourraient se justifier par le fait que le bilan laissé par ce gestionnaire dérange et n'est pas près d'être égalé. L'Ogefrem qui était locataire dispose depuis des bâtiments à travers le pays, le salaire des agents a été multiplié par trois durant la mandature d'Anatole Kikwa. L'Ogefrem est devenu déterminant dans le renflouement du compte du Trésor public. L'orthodoxie de gestion d'Anatole a visiblement suscité des jalousies.

Aujourd'hui au repos, ou plutôt préservé contre de très mauvaises et malsaines intentions clairement affichées, Anatole Kikwa continue de faire peur et cette dernière accusation en témoigne. Celui qui a porté haut la réputation de l'Office sur le plan international (en Afrique et dans le monde), tout en densifiant par ce fait sa notoriété personnelle, ne peut pas se rabaisser de la sorte, lui qui sait très bien, à travers ses propos, que la dignité et la réputation ne s'achètent pas. On le connaît intègre et on veut briser son image, ruiner sa carrière de dirigeant d'entreprise et d'acteur politique. Mais c'est peine perdue, parce qu'il s'agit ici d'un homme avisé dont le pays ne cessera d'avoir besoin pour son développement. Les réalisations exceptionnelles de l'Ogefrem parlent en sa faveur. Son avocat-conseil, le bâtonnier national Matadi Wamba, a saisi le tribunal de paix de Ngaliema à Kinshasa pour ce dossier de détournement qui en fait n'est que pure diffamation.

Martin Enyimo

ASSASSINAT DE ZAIDA CATALAN ET MICHAEL SHARP

Les éléments du puzzle se mettent en place

L'ONU a bouclé la première phase de ses enquêtes et rendu public un rapport, le dimanche 13 août, qui confirme le caractère prémédité de l'assassinat le 12 mars 2017 des deux experts de l'ONU dans la localité de Bukonde alors qu'ils étaient en mission de travail au Kasai.

Le dossier du double assassinat des deux experts onusiens tués dans le Kasai, à savoir Michael Sharp Zaida et Catalan respectivement chargé des groupes armés et spécialiste des questions humanitaires, vient de refaire surface. Et de quelle manière ? Deux rapports complémentaires remis ces dernières semaines au Conseil de sécurité de l'ONU apportent quelques détails sur les circonstances du meurtre de ces deux enquêteurs sans toutefois donner des indications précises sur l'identité des auteurs de ce crime abominable. Le tout dernier publié le dimanche 13 août par le groupe d'experts de l'ONU s'inscrit dans la continuité du travail préliminaire effectué par leurs collègues assassinés tout en mettant un point d'honneur dans la recherche de la vérité liée à leur assassinat. Alors que le rapport de la commission d'enquête indépendante mise en place par l'ONU publié en juin dernier reste bien plus prudent dans ses conclusions, celui du groupe d'experts confirme, sans ambages, le caractère prémédité de cet assassinat.

Ces experts onusiens n'excluent pas l'implication, dans ce dossier, de différents acteurs (favorables ou non au gouvernement) des factions Kamuina Nsapu, d'autres groupes armés ainsi que des membres des services de sécurité de l'État. Toutes ces composantes seraient intervenues à divers degrés dans ce double meurtre qui procéderait d'un plan bien ficelé. Bien que les éléments de preuve préliminaires en leur possession ne permettent pas à ce niveau de déterminer les responsables du meurtre, celui-ci constitue néanmoins une attaque contre le Conseil de sécurité et une violation grave du droit international humanitaire, se convainquent-ils.

Tenant de reconstituer les faits, ils notent que dans l'après-midi du 12 mars 2017, Zaida Catalan et Michael Sharp tenaient à répondre à un rendez-vous obtenu la veille avec un petit groupe de représentants de la milice des Kamuina Nsapu. Alors qu'ils se rendaient dans la localité de Bukonde, ils sont tombés dans une embuscade, à dix kilomètres de la destination finale. Des coups de feu auraient été tirés dans leur direction et c'est dans cette confusion que Zaida Catalan et Michael Sharp furent assassinés.

En attendant que les enquêtes complémentaires que mènent concomitamment la police suédoise et le FBI américain sur le terrain pour identifier formellement les auteurs de ces crimes n'aboutissent, le groupe d'experts révèle que les victimes cherchaient, à travers leur visite de terrain, à mieux comprendre la structure des Kamuina Nsapu, ses réseaux de soutien ainsi que le recrutement et l'utilisation éventuels d'enfants. Une thèse appuyée par les éléments sonores contenus dans une cassette audio datée du 11 mars 2017, dans laquelle Zaida Catalan et Michael Sharp s'entretenaient avec des délégués du clan Kamuina Nsapu. Qui a porté la main sur les deux experts de l'ONU pour leur ôter la vie ? Difficile d'y répondre tant le groupe des présumés auteurs est hétéroclite. Même la diffusion répétée par le gouvernement d'une vidéo du meurtre des deux experts n'a pas fait avancer les investigations.

Pour sa part, le gouvernement souvent accusé, à tort ou raison, de manque de coopération via ses services de sécurité participant aux enquêtes, met en relief les efforts consentis dans la quête de la vérité avec, en prime, l'arrestation par la justice militaire de certains suspects dont deux sont actuellement en instance de jugement. D'autres suspects en cavale font l'objet des recherches des forces de sécurité congolaises, apprend-on. Lentement mais sûrement, les éléments du puzzle se mettent en place.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture : Nioni MAssela

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Stella Bobe

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC

Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou

Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

KINSHASA

La police relance la traque des « Kulunas »

Pour le nouveau commandant de la police de la capitale congolaise, le Général Sylvano Kasongo, de nouvelles mesures ont également été prises pour contrer ces criminels.

L'Inspecteur de la Police nationale/ ville de Kinshasa, le Général Sylvano Kasongo, a annoncé, le 16 août, la reprise de la traque des bandits communément appelés « Kulunas ». Le nouveau commandant de la police de la capitale congolaise a également annoncé de nouvelles mesures visant à mettre hors d'état de nuire ces criminels. « Les Kulunas sont en train de tracasser la population. Plusieurs parmi eux se sont évadés de la Prison centrale de Makala. Mais nous sommes en train de les récupérer », a rassuré le Général Sylvano Kasongo. Mais, pour le Commandant de la police/ ville de Kinshasa, ce travail devra se faire avec la collaboration étroite de la population. « Notre rôle est de maintenir la paix sociale. Nous allons travailler tout en respectant les droits de l'Homme. Nous allons nous rapprocher de la population parce que ces Kulunas vivent dans la po-



Les éléments commis à l'opération Likofi/ archives radiookapi.net

pulation », a-t-il promis. Déjà, il a été noté que la recherche de ces bandits s'opérera avec la collaboration, en plus de la population, des notables des quartiers et des autorités administratives locales dont les chefs des rues. Chaque semaine, a-t-il expliqué, il est programmé

des opérations à travers les quartiers de la ville-province. L'Inspecteur de la police/ ville de Kinshasa a, par ailleurs, annoncé la tenue, une fois par mois, d'une réunion qu'il devra diriger, en vue de corriger des erreurs éventuelles qui pourront survenir au cours des opérations. Du côté de la

population, on a noté une satisfaction face à cette décision de renforcer la sécurité dans la ville en vue de mettre hors d'état de nuire ces bandits qui terrorisent les quartiers. Celle-ci se rappelle, en effet, la tranquillité qui avait régnait à l'issue des deux phases de l'opération Likofi menée par

la police notamment à travers Kinshasa et les autres villes avoisinantes. Mais elle se rappelle certains dérapages enregistrés dans le chef des éléments commis à cette opération. Étant donné que ces dérives ont fait l'objet des critiques que ça soit de la part des ONG des droits de l'Homme, des autorités de la police et du pays que de la communauté internationale, la population espère que des réajustements concrets seront opérés en vue d'éviter des faits décriés. C'est dans cette optique qu'elle attend coopérer avec la police. « C'est une bonne décision car, depuis cette attaque de la prison du 17 mai, nos quartiers ont connu de nouveau ce regain de l'insécurité. Mais les autorités de la police doivent tenir à ce que les éléments commis à cette tâche n'échappent pas à leur contrôle, comme cela a été le cas lors de l'opération Likofi qui a beaucoup été critiquée les dérapages enregistrés », a fait observer un Kininois sous le couvert de l'anonymat, qui a porté la voix de plusieurs autres personnes qui ont participé à une discussion publique sur cette question de sécurité de la ville.

Lucien Dianzenza

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION EN 1RE ANNÉE PRIMAIRE

Des parents invités à inscrire gratuitement leurs enfants

C'est dans l'enceinte de l'école primaire de Lembasud que la campagne nationale d'inscription des enfants en première année primaire a été lancée par le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Gaston Musemena.

C'était l'occasion pour le ministre Gaston Musemena et le représentant de l'Unicef, Tajuadeen Oyewale, d'inviter les parents à inscrire gratuitement leurs enfants en première année primaire. Le représentant de l'Unicef qui a réitéré l'engagement de son institution à soutenir les efforts du gouvernement congolais dans la scolarisation des enfants a fait savoir que depuis plusieurs années, le gouvernement accompagné de ses partenaires mènent des campagnes d'inscription dont les résultats sont satisfaisants. L'année dernière, rappelle-t-il, plus de trois millions d'enfants ont été inscrits en 1re année primaire. Ce qui est encourageant. Mais à côté de cette performance, le représentant de l'Unicef reconnaît qu'il y a un bon nombre d'enfants qui sont encore en dehors de l'école.

Dans le souci de garantir le droit à l'éducation à tout enfant, le représentant de l'Unicef invite tous les acteurs intervenant dans ce secteur à travailler ensemble pour garantir une scolarisation universelle pour tous les enfants congolais. « Nous devons assurer l'éducation de qualité et inclusive de tous les enfants afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la vie. Ceci implique de la part du gouvernement congolais la création de bonnes conditions pour l'apprentissage et le meilleur enseignement », soutient-il.

De son côté, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Gaston Musemena, s'est exprimé en ces termes : « Nous rappelons que nous avons un noble et impératif rôle d'offrir à tous les enfants filles et garçons les moyens nécessaires d'achever le cycle primaire afin de savoir lire, écrire et calculer ». Gaston Musemena s'est appuyé sur l'enquête menée en 2012 sur les enfants et adolescents en dehors de l'école qui révèle que plus de quatre millions d'enfants et adolescents âgés

de 5 à 17 ans étaient en dehors de l'école et dont plus de trois millions de 6 à 11 ans et deux millions vivent en milieu rural. Pour ce qui est du Rapport d'État du système éducatif national, Gaston Musemena renseigne que les indicateurs de la couverture et l'achèvement à l'école primaire sont quand même encourageants.

Le ministre de l'EPSP a, en outre, rappelé que la campagne d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018 a pour objectif d'amener les parents à inscrire tous leurs enfants de 6 et 7 ans en première année primaire. Pour Gaston Musemena, l'implication de tous les acteurs, à savoir le pouvoir public, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, la société civile, les parents, les chefs d'établissement, la communauté et les médias, est donc attendue pour réussir cette campagne. La clôture de la cérémonie du lancement de la campagne nationale d'inscription des enfants pour l'année 2017-2018 en première année primaire a été sanctionnée par la remise symbolique des kits scolaires aux élèves accompagnés de leurs parents.

Aline Nzunzi

RÉGION DU KASAÏ

Ocha note de nouveaux déplacements internes de population

L'agence onusienne a souligné que compte tenu des divers dynamiques, le nombre total de déplacés dans cette région reste globalement stable à 1,4 million de personnes, tandis que le nombre total de retournés atteint plus de 271 mille personnes.

Dans son onzième rapport de situation sur l'urgence complexe dans la région du Kasai, le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) a rapporté de nouveaux déplacements internes de population. À en croire cette agence de l'ONU, ces déplacés fuient les violences continuent dans leurs localités respectives. Notant le contexte volatile de la région du Kasai, Ocha a révélé que depuis son dernier rapport, il est répertorié d'une part 115 mille nouveaux déplacés et, d'autre part, 131 mille nouveaux retournés (des déplacés ayant pu rentrer vers leurs zones d'origine). « Ces mouvements de retour sont rendus possibles dans certaines zones grâce à une accalmie sécuritaire et parfois à des sensibilisations faites par la société civile, mais ils ne traduisent pas pour autant une amélioration de la situation humanitaire », a, par ailleurs, prévenu le bureau onusien. Ocha a, cependant, noté que les retournés – qui ont tout per-

du et connu des conditions précaires pendant leur déplacement- ont besoin d'assistance au même titre que les personnes déplacées internes.

L'agence onusienne a noté que ces nouveaux déplacements internes rapportés ont eu lieu dans la province du Kasai central (114 mille déplacés) et dans la province du Kasai (1 000 personnes). Ces déplacements, a-t-elle expliqué, sont principalement liés à des tensions intercommunautaires et à des attaques de miliciens. Alors que concernant les mouvements de retour, ils ont eu lieu dans la province du Kasai central (122 mille personnes dans la ville de Kananga) et dans la province de la Lomami (9 mille retournés dans le territoire de Kamiji).

Aussi, a souligné cette agence de l'ONU, des mouvements de retours spontanés de l'Angola sont-ils observés à Kamonia. Le gouvernement provincial du Kasai a signé un accord avec l'Angola le 29 juillet afin de faciliter le retour des Congolais qui y avaient trouvé refuge. Compte tenu de ces divers dynamiques, le nombre total de déplacés dans la région du Kasai reste globalement stable à 1,4 million de personnes, tandis que le nombre total de retournés atteint plus de 271 000 personnes.

Lucien Dianzenza

MARCHÉ DE CHANGE

Bientôt une nouvelle rencontre de crise entre la BCC et les cambistes

La tension était montée d'un cran avec les accusations des autorités congolaises sur le présumé rôle des cambistes spéculateurs sur la dégradation du franc congolais depuis la rupture de la stabilité du cadre macroéconomique en 2015.

L'instauration d'une carte biométrique d'identification et d'autres mécanismes incitatifs pour faire sortir de l'ombre les cambistes des rues sont autant de propositions de la Confédération des cambistes (Cocam) à la Banque centrale du Congo (BCC) pour mieux encadrer cette activité en RDC. Surprise générale : l'autorité monétaire a remis sur la table son Instruction 007 qui réglemente l'exercice du cambisme dans le pays. En se référant à cette réglementation, il n'existerait qu'une vingtaine de bureaux de change agréés alors que le métier a connu une véritable explosion ces dernières années.

Avec la volatilité du taux de change, la BCC a jugé nécessaire d'agir à plusieurs niveaux pour contenir la dégradation ininterrompue de la monnaie nationale. Cette annonce de l'autorité monétaire est intervenue après une condamnation claire du gouvernement

de la République sur le rôle présumé des spéculateurs dans la crise actuelle. Au milieu de la semaine, la BCC a échangé avec la Cocam sur cette épineuse question. Au fait, cette association a rédigé un mémorandum à l'intention de la BCC pour proposer des pistes de solution permettant d'améliorer l'encadrement des cambistes. L'idée générale est de renforcer leur identification. Après échanges, la BCC a pris acte de l'ensemble de ces propositions.

Toutefois, la discussion a pris une tournure différente. Pour la BCC, tout doit forcément passer par l'application stricte de la réglementation en matière d'exercice du cambisme en RDC. L'on a appris la surprise des cambistes face à la décision de la BCC d'appliquer scrupuleusement son Instruction 007, en réaction à la difficulté manifeste de gérer un marché de change manifestement hors contrôle. Conformément à cette réglementation, le requérant doit s'acquitter d'une caution de 3 000 dollars américains avant d'obtenir l'agrément de la BCC en qualité de bureau de change. Il s'agit d'une caution remboursable en dollars américains dès la cessation

des activités, moyennant bien sûr une déduction de certaines charges vis-à-vis du Trésor public. Par ailleurs, seule la personne morale de droit congolais ayant comme unique activité le change manuel peut obtenir cet agrément de la BCC.

Le problème préoccupe au plus grand point la BCC qui est intervenue dernièrement sur le marché de change pour faire baisser le taux de change qui côtoyait déjà le pic de 1 800 FC pour un dollar américain en juillet 2017. Il est question désormais de renforcer le contrôle sur le métier de cambiste qui est pris d'assaut par des débrouillards dont les gradués et autres licenciés au chômage. Le cambisme ne doit pas être le moyen de nouer les deux bouts du mois mais plutôt une activité principale, a rappelé la BCC. Cette instruction vise à mettre fin à la présence des cambistes dans les différents coins de la capitale. De là, certains cambistes l'ont présenté comme une interdiction de la BCC s'appliquant sur le cambisme dans la rue. C'est dans ce climat de méfiance que va se tenir la prochaine rencontre entre la BCC et la Cocam.

Laurent Essolomwa

VIOLENCES AU KASAÏ

Un chef coutumier accusé de décapitation remis aux autorités

La police congolaise a présenté mercredi aux autorités du Kasai un chef coutumier accusé d'avoir participé à la décapitation de l'épouse d'une autorité locale dans cette région troublée du centre de la République démocratique du Congo.

Assis sur le sol, pieds nus, menotté, Sébastien Tshibuyi Kabata a été remis aux autorités judiciaires militaires de Kananga, en présence de centaines de personnes, a constaté un correspondant de l'AFP. Âgé de 53 ans, Sébastien Tshibuyi Kabata est un ancien chef coutumier accusé d'avoir décapité l'épouse de l'administrateur du territoire de Luebo dans le Kasai et incendié l'évêché du diocèse catholique de Luebo en mars 2017. L'image de la décapitation avait alors été largement partagée dans les

réseaux sociaux, provoquant une réprobation générale en RDC. Les autorités du Kasai accusent également Tshibuyi Kabata et sa milice d'avoir détruit plusieurs autres infrastructures dont le bureau de la commission chargée d'organiser les élections en RDC.

«J'étais présent le 12 mars 2017 lorsque l'évêché de Luebo a été incendié. C'est le même jour que l'épouse de l'administrateur a été décapitée mais je n'avais pas donné l'ordre qu'on la décapite», a déclaré Sébastien Tshibuyi Kabata. Des dizaines des femmes présentes à cette cérémonie scandaient en Tshiluba (langue locale) des slogans hostiles à Sébastien Tshibuyi : «Assassin», «qu'on le condamne!». «Le jour de son arrestation, Tshibuyi Kabata était en

train de recruter des jeunes (...) pour une attaque» contre les institutions locales, a accusé Joachim Likaka, administrateur du territoire de Demba au Kasai central. La région du Kasai a basculé dans les violences depuis une année. Ces atrocités qui impliquent des miliciens, des soldats et des policiers ont débuté en septembre 2016, un mois après la mort de Jean-Pierre Mpandi, chef tribal connu sous le nom de Kamwina Nsapu, tué dans une opération militaire, qui avait ouvertement remis en cause le pouvoir de Kinshasa. Les violences au Kasai ont causé la mort de plus de 3000 personnes, d'après un décompte de l'Église catholique et environ 1,4 million personnes ont fui leurs foyers dans cette région, selon l'ONU.

AFP

FOOTBALL

Prestation des RD-Congolais de souche en Angleterre

Le week-end et le début de cette semaine a été dense pour certains joueurs d'origine RD-congolaise évoluant en Angleterre, notamment en Premier League (D1) et en Championship (D2).

L'on note que le tout jeune international congolais Jason Eyanga-Lokilo a été sur le banc de Crystal Palace battu à domicile par le promu Huddersfield par zéro but

Le milieu de terrain des Léopards a aussi été titulaire lors du match nul de Birmingham et Bolton Wanderers (0-0). Et Britt Assombalonga a été dans le onze de départ de Middlesbrough victorieux Sheffield Utd (1-0). Le jeune attaquant congolais est sorti à la 79e minute. Mais il a été plus performant le mardi, étant auteur du doublé victorieux (23e



Britt Assombalonga auteur d'un doublé victorieux avec Middlesbrough...

à trois en match de la première journée de la Premier League. L'attaquant néo-international Elias Katchunga a été titulaire

et 60e minute) de Middlesbrough face à Burton Albion.

Et Kazenga Lualua a fait son apparition en deuxième période



...et Jacques Maghoma de Birmingham font un bon début de saison,

dans les rangs d'Huddersfield au cours de cette rencontre. Le latéral gauche Arthur Masuaku et Westham n'ont pas existé face à Manchester United en première journée de Premier League saison 2017-2018, laminés par zéro but à quatre. Masuaku a été remplacé à la 81e minute. Newcastle s'est incliné face à Tottenham par deux buts à zéro. Chancel Mbemba qui a commencé sur le banc est monté sur la pelouse à la 33e minute, mais n'a pu éviter la défaite de Newcastle du coach espagnol Rafael Benitez. Convoité par Swansea, Benik Afobe Tunani a été titulaire lors de la défaite, zéro but à un, de Bournemouth sur le terrain de West Bromwich Albion. Quant au jeune attaquant Jonathan Leko, il n'a pas quitté le banc des remplaçants de West Brom.

En Championship (D2 anglaise), soulignons le deuxième but de la victoire de Birmingham sur Bristol, inscrit par le milieu international RD-congolais Jacques Maghoma.

dans les rangs de Queens Park Rangers (QPR) qui a accroché Sheffield Wednesday (1-1).

Par contre, il est monté sur l'aire du jeu à la 29e minute du match du mercredi 16 août contre Norwich City à la place de Wszolek, match perdu par zéro but à deux. Comme lors du match contre Sheffield Wednesday, le néo-international Yeni Ngbakoto Atito n'était pas sur la feuille du match côté QPR contre Norwich City.

Neeskens Kebano a été obligé de quitter ses coéquipiers de Fulham dès la 5e minute de jeu pour équilibrer le secteur défensif après le carton rouge infligé à Kalas dès la première minute de jeu. Fulham a fait un match à égalité d'un but partout avec Reading. Débutant sur le banc lors du match nul (0-0) de Fulham sur le terrain de Leeds, l'attaquant congolais formé au Paris-Saint-Germain est entré en jeu à la 35e minute à la place de Lucas Piazon.

Martin Enyimo

BASKET-BALL/AFROBASKET DAMES 2017

La RDC débute contre l'Égypte à Bamako

Qualifiées aux dépens des Centrafricaines, les Léopards dames basket de la RDC jouent leur première rencontre de l'Afrobasket 2017 contre les Égyptiennes à Bamako.

Les Léopards dames basket-ball de la République démocratique du Congo (RDC) participeront du 18 au 27 août à Bamako au Mali à la phase finale de l'Afrobasket, le championnat d'Afrique des nations dames. La sélection RD-congolaise s'est préparée pendant plusieurs jours à Kinshasa sous la direction du sélectionneur Papy Shamwanga. Selon le programme, la délégation congolaise devrait quitter Kinshasa le mercredi 16 août en direction de Bamako.

Mais bien avant le voyage, le sélectionneur Shamwanga a rendu publique une liste des douze joueuses retenues pour ce rendez-vous continental de la balle au panier. Il s'agit de Naura Bombolo Balongya (AS V.Club/RDC), Natasha Mambengya Ntebe (AS V.Club/RDC), Yvonne Bilonda (Dakar Ville/Sénégal), Jeanine Kapinga Kalombo (AS V.Club/RDC), Ginette Mfutila (GS Pétroliers/Algérie), Mukoso Nyoka



(INSS/RDC), Mireille Mbiya (INSS/RDC), Chanelle Mokango (Zamarat/Espagne), Mireille Mungaza (GS Pétroliers/Algérie), Hortis Kabobo (Olivais/Portugal), Christelle Ngusso (BC Radi/RDC) et Bernadette Ngoyissa (La Roche-sur-Yon/France). La RDC est logée dans le groupe B, en compagnie du Sénégal tenant du titre, du Nigeria, de l'Égypte, de la Guinée et du Mozambique.

Les Léopards dames jouent leur premier rencontre le vendredi 18 août à partir de 11h45, heure de Kinshasa, contre les Pharaonnes d'Égypte, avant d'affronter le samedi 19 août à 17h15, heure de Kinshasa, la sélection du Nigeria. Le dimanche 20 août à 17h15, heure de Kinshasa, l'équipe coachée par Papy Shamwanga affrontera le tenant du titre, le Sénégal. Le Mozambique

sera son adversaire le mardi 22 août à 15h, heure de Kinshasa. Son dernier match de groupe est prévu pour le mercredi 23 août à 10h30, heure de Kinshasa, contre la Guinée.

L'on rappelle que les Léopards dames retrouvent l'Afrobasket six ans après, s'étant qualifiées aux dépens de la République Centrafricaine. Sa dernière participation remonte à 2011 avec un

bilan négatif de trois victoires, cinq défaites, terminant à la septième position. L'on est loin de la période glorieuse des décennies 1980 et 1990 avec trois trophées continentaux en 1983, 1986 et 1994, avec des athlètes d'exception comme Longaza Kamimbayi, Lingenga Iyoko, Evoloko, Komichelo, ou encore Youyou Muadi, Lisette Longomo, etc.

Martin Enyimo

UNIVERSITÉ DE KINSHASA

La grève des professeurs maintenue

À l'issue de leur Assemblée générale tenue en début de semaine, ces enseignants qui ont constaté le non-avancement des négociations avec le gouvernement ont décidé de continuer leur mouvement de grève commencé le 7 août.

Les professeurs de l'Université de Kinshasa (Unikin) ont décidé de maintenir leur mouvement de grève. Cette décision a été prise au cours de l'assemblée générale tenue le 15 août au sein de cette alma mater. Le comité exécutif de l'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (Apukin), qui avait engagé des négociations avec le gouvernement sur les revendications des professeurs, a noté qu'aucune avancée n'a été enregistrée du côté du gouvernement concernant la requête du personnel scientifique de cette institution universitaire. Le président de cette association, le Pr Antoine Kitombole, a expliqué à radiookapi.net qu'« après que le comité exécutif a fait part à l'assemblée des démarches menées auprès des autorités politiques et le débat qui s'en est suivi, l'assemblée a constaté qu'il n'y avait pas d'avancée ». Pour ce, aucune suite positive n'a été enregistrée. Après ce constat fait par les membres de son association sur le non-avancement des négociations entamées avec le gouvernement, les professeurs de l'Unikin ont décidé de poursuivre la grève. Mais le Pr Kitombole a annoncé une nouvelle réunion d'évaluation de ce mouvement le 29 août.

Les professeurs de l'Unikin, rappelle-t-on, qui ont décidé de débrayer depuis le 7 août, réclament notamment le réajustement de leurs salaires du mois de juillet au taux de change appliqué sur le marché et l'application de la loi cadre de l'enseignement national promulgué par le chef de l'État depuis le 11 février 2014 qui recommande, entre autres, l'organisation des élections des autorités académiques.

Lucien Dianzenza

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

LCB BANK, une entreprise citoyenne et un acteur social actif

L'Unité des Soins Intensifs Cardiolgiques (USIC) du CHU de Brazzaville a été inaugurée le lundi 14 août 2017 en même temps que la visite de l'unité d'assainissement et la réception du matériel relatif à l'Opération d'assainissement du Centre Hospitalier de Brazzaville dénommée « pas de Santé sans Propreté » en présence de Madame la Ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

LCB Bank a été invitée en tant que partenaire financier actif lors de ces deux événements au cours desquels, LCB Bank a reçu non seulement les chaleureux remerciements de Madame la Ministre de la Santé et de la population, mais surtout des encouragements à progresser et à maintenir cet élan de banque citoyenne et d'acteur social.

Il sied de souligner que ces appuis de LCB Bank traduisent sa volonté de matérialiser permanentement



Une image de l'Unité des soins Intensifs Cardiolgiques du CHU Brazzaville

la Fondation Calissa IKAMA, dont la vocation est de lutter contre le cancer de l'enfant.

Cet élan de cœur et son engagement social ont valu à la banque, la reconnaissance des instances

de la Fondation Calissa IKAMA, en lui décernant un titre honorifique. L'évènement avait eu lieu au siège social de la banque, le 03 mars dernier. La délégation de la Fondation était conduite par Mme Olga

Euphrasie AKYLANGONGO.

Cette cérémonie a connu, outre la remise du titre honorifique à LCB Bank, le port du ruban d'or, symbole de la lutte contre le cancer de l'enfant, la signature du livre d'or de la Fondation, avant de terminer par une photo de famille.

Cette action de bienfaisance n'est pas isolée, puisque LCB Bank a aussi orienté son action en direction d'un orphelinat « Mwana village » à Pointe-Noire. C'était précisément le 08 mars 2017, journée internationale des droits de la femme, à l'occasion de laquelle des représentantes des femmes de LCB Bank ont mené une action consistant à apporter un don de vivres en faveur des enfants de cette maison d'accueil.

Apporter tant soit peu des moyens à cet orphelinat, pour le soutenir dans son engagement et son action en faveur des enfants délaissés et orphelins, traduit la sensibilité de LCB Bank, acteur économique de premier plan, à s'intéresser également aux problématiques qui peuvent se poser au sein des communautés et dans la société.

LCB Bank est déterminée à assumer sa responsabilité d'entreprise citoyenne, à travers un engagement sur le terrain des réalités sociétales impliquant l'humain. Assurément LCB Bank est aussi un acteur impliqué dans la réponse aux problèmes de son environnement social. C'est aussi cela faire de la banque autrement avec un regard bienveillant sur la société. En dépit d'un contexte de crise économique et financière frappant l'économie nationale congolaise,

caractérisée par une tendance à la réduction drastique des budgets d'investissement et par la mise en œuvre des plans sociaux assortis de la suppression de plusieurs milliers d'emplois, LCB Bank demeure engagée dans une démarche volontariste d'investissement.

Le moins que l'on puisse affirmer, c'est que le capital humain de LCB Bank est rangé et en ordre de bataille, pour relever chaque jour les défis imposés par son environnement économique et son temps.



De la gauche vers la droite : Le Directeur Général du CHU Jérémie MOUYOKANI, Mme La Ministre de la Santé et de la Population, Mme la Représentante de l'UNICEF, Mme TAMBA Représentante de LCB BANK

son caractère social. LCB Bank inscrit son action dans la société congolaise et dans son environnement économique dans la durée, affichant son ambition de continuer à être un partenaire stratégique du financement de l'économie congolaise. Depuis 2016, LCB Bank, à travers sa fondation a marqué l'année par plusieurs actions témoignant de son engagement social. C'est dans ce cadre qu'elle a apporté sa contribution financière aux actions menées à l'initiative de



De la gauche vers la droite : Mme la Ministre de la Santé et de la Population, La Directrice de l'ONG Santé Education et Développement, Mme TAMBA, représentante de LCB Bank

BRÈVES

Soudan du Sud

Le nombre de réfugiés qui fuient les combats au Soudan du Sud a dépassé le million en Ouganda voisin. Le HCR estime qu'il aura besoin de 674 millions de dollars cette année pour aider les réfugiés en Ouganda, mais déplore que seul un cinquième de ce montant a été jusqu'ici accordé. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a, de son côté, été forcé en juin de diminuer de moitié les rations distribuées aux réfugiés du Soudan du Sud en Ouganda. Plus de deux millions de Soudanais du Sud au total ont fui dans les pays voisins et deux autres millions ont été déplacés à l'intérieur du pays à cause d'un conflit déclenché en décembre 2013, moins de trois ans après son indépendance.

RDC

Dix personnes ont été enlevées par des présumés rebelles ougandais de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) au village Kunu, dans le nord-est du pays. Selon radio Okapi, au moins quarante personnes ont été kidnappées, dont deux membres de la commission chargée d'organiser les élections en RDC. Créée vers 1988 avec l'objectif de renverser le président ougandais, Yoweri Museveni, pour le remplacer par un régime fondé sur les dix commandements. La LRA est l'une des rebellions les plus sanglantes au monde. Selon l'ONU, elle a fait plus de 100.000 morts et enlevé plus de 60.000 enfants en Ouganda, au Soudan du Sud, dans le nord-est de la RDC et en Centrafrique.

Libye

La Cour pénale internationale (CPI) a émis un mandat d'arrêt international à l'encontre de Mahmoud Mustafa Busayf Al-Werfalli. Ce commandant militaire de premier plan est soupçonné d'avoir été impliqué ces deux dernières années dans la mort de 33 personnes à Benghazi, la deuxième ville de Libye. Mahmoud Al-Werfalli, né en 1978, est un des commandants d'Al-Saiqa, une unité d'élite qui a fait défection de l'armée nationale libyenne après le soulèvement contre Mouammar Kadhafi en 2011. Elle se bat depuis, aux côtés des forces loyales à l'homme fort libyen, Khalifa Haftar, à Benghazi.

Sahara occidental

L'ancien président allemand, Horst Koehler, a été nommé nouvel émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, chargé de relancer les discussions entre le Maroc et le Front polsario. Il remplace l'Américain Christopher Ross, qui avait démissionné en avril après des années de tensions entre l'ONU et le Maroc à propos de ce territoire très disputé. Le Conseil de sécurité a adopté en avril une résolution exhortant le Maroc et le Front polsario (soutenu par l'Algérie) à reprendre les négociations, qui sont dans l'impasse depuis 2012. Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental est depuis 1975 en grande partie sous contrôle du royaume marocain. Le Front polsario en réclame l'indépendance.

Gabon

Le président Ali Bongo Ondimba a, dans son traditionnel message pour la fête de l'indépendance, confirmé qu'un remaniement ministériel aura lieu « dans les prochains jours » au Gabon. Ce nouveau gouvernement qui sera formé conformément aux conclusions du dialogue politique, se chargera de relancer l'économie. Le Gabon traverse une grave crise économique. Un programme d'ajustement budgétaire avait été négocié avec le FMI.

Nigéria

Le siège de la Commission nigérienne des crimes économiques et financiers (EFCC) à Abuja a été attaqué par des hommes « lourdement » armés, qui ont tiré sur les façades et dans le parking, sans faire de victimes. Selon le porte-parole de la Commission, Wilson Uwujaren, les assaillants se sont enfuis en déposant une lettre de menace de mort à l'encontre d'Ishaku Sharu, l'un des principaux enquêteurs de l'EFCC. Depuis deux ans, l'agence anti-corruption (EFCC) a enquêté sur les détournements présumés commis par de nombreux responsables politiques et de sociétés parapubliques. D'énormes sommes d'argent ont été saisies, des propriétés confisquées, mais peu d'affaires ont abouti à des condamnations en justice jusqu'à présent. L'incident survient quelques semaines après la tentative d'assassinat d'un autre inspecteur, Austin Okwor, à Port Harcourt (sud-est).

Josiane Mambou Loukoula et AFP

VIH-SIDA

Plus de six cents personnes dépistées en deux jours à Matari

Plus de six cents personnes ont été dépistées, du 16 au 17 août à Brazzaville, par l'unité mobile de dépistage du VIH-Sida positionnée sur l'esplanade de la télévision congolaise au quartier Matari, dans le neuvième arrondissement.

La reprise des opérations de dépistage dans les quartiers de Brazzaville fait suite à la réception par le gouvernement congolais d'un don de réactifs dont l'origine n'a pas été révélé à la presse par les agents travaillant pour le compte de cette unité mobile.

L'engouement des personnes s'explique par la rareté de l'unité mobile de dépistage du VIH-Sida qui ne fait pas souvent escale dans ce quartier.

Outre l'affluence sur ce site, le Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc) mobilise davantage des jeunes à se faire dépister.

« Les volontaires viennent nombreux et c'est vraiment réconfortant pour nous. Hier, il y a eu énormément de gens et aujourd'hui nous estimons à quatre personnes. Nous voulons d'une génération sans VIH-Sida », explique Rod Gouari, membre du relais communautaire.

En rapprochant l'unité mobile de dépistage, la volonté du gouvernement du Congo, de

la société civile en collaboration avec les partenaires voudrait que plus de personnes connaissent leur statut sérologique, que plus de personnes reçoivent leur traitement et que plus de personnes sous traitement parviennent à un statut de suppression virale. Dans la ville de Brazzaville et durant trois jours de suite, les

cient de deux programmes du gouvernement notamment la prévention de la transmission de virus de la mère à l'enfant (PTME) et celui lié aux professionnels du sexe (PS).

« Le sida est une épidémie liée au sexe qui, est encore un sujet tabou dans nos coutumes. Nous constatons toujours que les filles et les femmes ont peur



unités mobiles de dépistage du VIH-Sida se sont positionnées dans les kermesses, mairies d'arrondissement et dans les centres de santé intégrés (CSI).

En rapport avec l'épidémie à VIH-Sida au Congo, la tendance à la féminisation est encore stagnante. Néanmoins, les femmes et les jeunes filles en âge de procréer bénéficient

de se faire dépister mais nous sommes disponibles pour plus d'explication », a ajouté Rod Gouari.

Rappelons que dans le cadre de la lutte contre le VIH-Sida, la PTME et les PS sont les deux programmes du gouvernement qui s'exécutent rigoureusement sur l'ensemble du territoire national.

Fortuné Ibara

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

La CICOS entend réaliser une étude sur le contrôle des eaux naturelles

L'objectif visé par cette institution sous-régionale est de préserver l'environnement de l'ensemble du bassin, mais surtout du Congo, de la RCA, la RDC et du Cameroun.

Cette mesure vise à avoir une meilleure connaissance de la situation de la qualité des eaux, des menaces qui pèsent sur elle, et à en assurer un suivi plus objectif et rapproché, à travers de multiples activités, comme l'adoption des normes uniformes entre les pays membres de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), la collecte de données et leur visualisation cartographique, la formulation de plans pour réduire la pollution.

Par ailleurs, au cours de cet exercice d'identification, il s'agira de définir des normes concernant la qualité des eaux et de les faire adopter par les Etats membres de la CICOS ; établir un cadastre et une

caractérisation des sites de pollution (villes, industries/mines/sites pétroliers/etc.) ; faire un inventaire des facilités disponibles aux ports pour la collecte des déchets des bateaux riverains ; collecter et visualiser de façon cartographique des statistiques de différentes maladies pour trouver les causes éventuelles liées à la qualité des eaux (ou à des vecteurs aquatiques) ; compléter les lacunes des données avec des suivis additionnels sur le terrain ; développer un plan concernant la collecte et le traitement des déchets des bateaux aux ports ; développer un plan concernant l'amélioration des réseaux de suivi de la qualité des eaux ; et enfin, exécuter un projet pilote sur la collecte et l'analyse des

échantillons.

A noter que la pollution des eaux de diverses origines (industrielle, minière, navires...) pose de sérieux problèmes environnementaux et sanitaires. Cependant, l'état des connaissances de ces situations est faible. Aucune des activités proposées à ce sujet dans le Plan d'Action Stratégique pour la promotion de la navigation par voie d'eau intérieure (PAS-Navigation) de 2010 n'a été réalisée. Même si l'état des lieux mentionne que la pollution des eaux n'est pas encore un problème sérieux en regardant à l'échelle du bassin, il existe néanmoins des problèmes au niveau local qui méritent un suivi et une attention particulière afin d'éviter de graves dégâts sur l'environnement et les populations.

Guillaume Ondzé

Mobilisation (2)

Il est certain que le message aussi concis que déterminé adressé par le président de la République à la nation le 14 août a secoué la société civile congolaise. En a témoigné de façon immédiate l'afflux des citoyens de tous âges vers le Boulevard des armées dès le lendemain, afflux dont nous publions de nouvelles images dans les pages centrales du présent numéro. En témoignent maintenant également les déclarations, prises de position et manifestations en tout genre qui se multiplient pour soutenir de façon concrète les actions engagées, ou préparées, dans le but de traduire en actes le plus vite possible le redresse-

ment national voulu par la plus haute autorité de l'Etat.

Parmi les idées qui circulent dans la sphère civile il en est une qui mérite, nous semble-t-il, une attention particulière. Énoncée par des hommes politiques comme l'ancien candidat aux élections présidentielles de 2009 et 2016 Anguio Nguia Engambé, elle suggère la tenue d'un dialogue qui réunirait avant la fin du mois d'août les représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition ainsi que des associations de la société civile. Un dialogue qui porterait sur les mesures à prendre pour relancer l'économie,

résoudre les problèmes sociaux que soulève la crise financière, consolider la paix sur toute l'étendue du territoire. Dans le moment très particulier que nous vivons avec la mise en place définitive des institutions de la Nouvelle République, la formation annoncée d'un nouveau gouvernement, la définition d'un plan de redressement économique, l'ouverture de discussions avec le Fonds monétaire international dans le but de réduire l'endettement du Congo, la tenue d'un tel dialogue informel permettrait, d'une part, de resserrer les rangs de la société civile et, d'autre part, de convaincre la com-

munauté internationale de la volonté des Congolais, de tous les Congolais, de repartir de l'avant sur la voie de l'émergence. Elle ne résoudrait évidemment pas les problèmes que nous devons résoudre, mais elle renforcerait la volonté collective d'y parvenir dans les meilleurs délais.

Faire en sorte que la mobilisation populaire constatée le 15 août ne faiblisse pas est aujourd'hui un enjeu stratégique. Pour le pouvoir, bien sûr, mais aussi pour l'ensemble de la société civile qui se trouve plus que jamais au cœur de ce combat vital pour notre nation.

Les Dépêches de Brazzaville





EXÉCUTIF NATIONAL

Clément Mouamba démissionne avec son gouvernement

Un communiqué du directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa, a annoncé ce jeudi que « le Premier ministre, Monsieur Clément Mouamba, a présenté mercredi 16 août 2017 la démission du gouvernement au président de la République qui l'a acceptée ».

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso a ensuite pris, le 17 août, un décret mettant fin aux fonctions du Premier ministre et des membres du gouvernement, selon la même source. Tout porte à croire que la nomination d'un nouveau Premier ministre ne saurait tarder, puisque le Premier ministre a ensuite réuni son gouvernement pour leur

annoncer que la nouvelle équipe pourrait être rendue publique dans deux ou trois jours. Les ministres sortants devaient rester sur place au pays en attendant de connaître la composition du nouveau gouvernement. Clément Mouamba avait été nommé Premier ministre le 23 avril 2016. Il avait ensuite composé un gouvernement

de trente-huit membres, le 30 avril, de la même année. Après l'adoption d'une nouvelle Constitution, le 25 octobre 2015, et la réélection du président de la République en mars 2016, son gouvernement devrait poursuivre la mise en place des institutions issues de la nouvelle République et mettre en œuvre la « rupture » tant prônée dans la gestion des affaires publiques, en vue de sortir le pays de la crise. Mais, après les élections législatives et locales de juillet dernier et les changements à l'Assemblée nationale, un nouveau

gouvernement était devenu nécessaire. Cette nécessité est également dictée par l'imminence des négociations avec le Fonds monétaire international et des réformes qui vont s'en suivre. D'où l'annonce faite par le président Denis Sassou N'Guesso, le 14 août dernier, sur la formation d'un nouveau gouvernement. « Je vais devoir m'appuyer sur un gouvernement efficace et résolument porté sur l'action. Un gouvernement qui sera entièrement mobilisé pour mettre en œuvre des réformes hardies et des politiques appropriées, afin

de relancer la machine économique nationale, d'accélérer la sortie de crise, et de mettre l'ensemble du pays en marche vers le développement », assurait-il. En clair, le nouveau gouvernement attendu dans les prochains jours sera appelé à mener des négociations avec le FMI et des « réformes hardies », selon l'expression du chef de l'Etat lui-même, en vue de sortir le pays des difficultés économiques nées de la baisse du prix de pétrole sur le marché international.

Thierry Nougou

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Upads et l'UDH-Yuki entendent former un même groupe parlementaire

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) et l'Union des démocrates et humanistes (Udh-Yuki) projettent de constituer un même groupe parlementaire de l'opposition à la future Assemblée nationale.

Le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty Mabilia a donné son point de vue sur cet éventuel rapprochement le 12 août, lors de la clôture de la douzième législature.

Evoquée en premier par le président de l'Udh-Yuki, Guy Brice Parfait Kolélas, l'idée de création de cette plate-forme parlementaire a été saluée par le premier secrétaire de l'Upads.

Arrivés en deuxième position aux dernières élections législatives, avec huit députés chacun, ces deux partis

veulent former un groupe parlementaire de l'opposition qui soit plus dynamique et capable d'apporter un plus au sein de la future Assemblée nationale. « Si Parfait Kolélas se rapproche de nous, c'est une très bonne chose, parce qu'on ne peut avoir une bonne opposition parlementaire que si nous nous réunissons. Il nous faut une opposition responsable et républicaine, mais déterminée. Celle qui respecte les institutions de la République et non une opposition faire valoir. Le rapprochement entre l'Upads et l'UDH-Yuki contribuera à la bonne marche démocratique au Parlement », a estimé Pascal Tsaty Mabilia.

Déplorant l'absence d'autres formations politiques aux dernières élections, le premier secrétaire de l'Upads a souligné qu'en démocratie, la meilleure

opposition se fait au Parlement.

« J'ai toujours dit aux autres que l'opposition de la rue et des réseaux sociaux ne suffit pas. L'opposition attendue par tous, surtout par l'opinion internationale est celle qui se fait à l'hémicycle. Si nous ne faisons que ce type d'opposition, rien ne fera de vous de bons dirigeants politiques. En démocratie le boycott n'a jamais payé », a-t-il renchéri.

Pascal Tsaty Mabilia a en outre déclaré qu'« avec Parfait Kolélas, nous avons pu avoir une dizaine de députés. Si tous les autres collègues de l'opposition avaient participé à ces élections, nous aurions eu peut-être une trentaine, voire une quarantaine de députés et nous serions plus forts. Tout compte fait, la vision de Parfait me paraît raisonnable ».

Firmin Oyé

CONGO-FMI

Anguios Nganguia Engambé soutient l'idée de négocier un programme

Le président du Parti pour l'action et la république Mâ (PAR), Enguios Nganguia Engambé, a réagi le 17 avril, au discours du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Abordant le volet lié à la crise économique qui frappe le pays, le président du PAR a salué l'idée de conclure un programme avec le Fonds monétaire international (FMI). « Nous sommes conscients que le pays traverse des moments difficiles. Le président de la République l'a bien reconnu dans son discours. Il a indiqué que

le Congo devrait engager des discussions avec le FMI, quoi de plus normal », a déclaré Anguios Nganguia Engambé.

Le président fondateur du PAR, s'est ensuite interrogé sur les capacités du Congo à pouvoir respecter les exigences de cette institution de Bretton Woods.

« Qui dit FMI, dit cahier de charges. Si le chef de l'Etat affirmait que le Congo sera en mesure de respecter toutes les exigences du FMI, nous ne saurions que l'accompagner dans cette tâche. Il a annoncé des réformes, j'espère qu'il va les ac-

complir », a-t-il dit souhaitant que le chef de l'Etat puisse élargir le dialogue aux acteurs nationaux.

Dans son message à la nation, prononcé le 14 août dernier, le chef de l'Etat a déclaré : « Comme les autres Etats de la CEMAC, nous avons résolu de négocier avec le Fonds monétaire international, un programme visant à créer de nouvelles bases d'une croissance soutenue, durable et inclusive. Ce programme pourrait entrer en vigueur au cours du dernier trimestre de l'année en cours ».

Firmin Oyé

CONGO

Plus de dix mille passeports diplomatiques incinérés

Sur recommandation du juge d'instruction, le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger a procédé le 17 août à la destruction d'un important lot de passeports diplomatiques déclassés, en présence du corps diplomatique, de la DGST et d'un huissier de justice.



Des stocks de passeports prêts à être incinérés./Crédit photo adiac

Selon le secrétaire général des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, ces passeports sécurisés mais non-biométriques ne servaient plus à rien. Car, depuis 2015, les autorités congolaises ont mis en circulation des passeports biométriques lisibles à la machine, contrairement à ceux qui ont été détruits. « Nous les détruisons aussi, parce que certains Congolais mal intentionnés ont réussi à subtiliser quelques-uns et procédé à un trafic suscitant des interrogations auprès de nos partenaires. Il nous revenait, conformément à l'ordonnance pris par la justice de procéder à la destruction », a-t-il expliqué.

S'agissant du sort réservé aux fraudeurs, il a fait savoir qu'une procédure engagée par la justice suit actuellement son cours normal. En effet, ces documents de voyage détruits ont été mis en circulation en 2014, et en 2015, à la suite d'une décision prise par les chefs d'Etat de la sous-région, il a été décidé de mettre en circulation des passeports Cémac biométriques.

Pour l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, ce geste est le point d'aboutissement d'un travail mené étroitement avec les autorités congolaises.

« Le Congo a parfaitement compris l'enjeu dans cette affaire, et qu'il fallait mettre en place des mesures de confiance, car il est de l'intérêt du Congo de ne plus avoir de doute sur la qualité des passeports diplomatiques en circulation. Mieux vaut détruire les stocks anciens pour éviter que des personnes mal intentionnées les remettent dans le circuit. La France et le Congo sont liés par un accord dit de gestion concertée des flux migratoires qui contient notamment une exemption de visa sur les passeports diplomatiques ».

« Nous avons engagé des procédures judiciaires, mais sur le plan administratif de la gestion de ce stock de passeports déclassés, nous avons estimé que le mieux était de les détruire. C'est la décision prise par les autorités congolaises pour qu'il n'y ait plus de doute, plus d'ambiguïté et que l'on puisse continuer à avoir des avantages d'exemption de visas sur les passeports diplomatiques », a précisé le diplomate français.

Signalons que le passeport biométrique Cémac qui facilite les échanges avec les cinq autres pays de la sous-région a été mis en circulation dès janvier 2014, conformément aux résolutions du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement tenu à Libreville, au Gabon.

Yvette Reine Nzaba

CONGO-RWANDA

Denis Sassou N'Guesso en visite à Kigali

Le chef de l'Etat congolais s'est envolé ce 17 août pour Kigali où il participera aux festivités relatives à l'investiture du président rwandais Paul Kagame qui a été réélu avec plus de 98% des voix à l'issue de l'élection présidentielle du 4 août dernier.

Cette visite devrait également permettre au président Sassou N'Guesso d'échanger avec son homologue rwandais sur des questions de coopération bilatérale, ainsi que sur les derniers développements de l'actualité régionale, africaine et internationale.

En octobre 2016, le chef de l'Etat rwandais a ef-

fectué un séjour de travail en terre congolaise au cours duquel il a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue congolais.

La République du Congo abrite une forte communauté de ressortissants rwandais, estimée à quelque 10.000 personnes.

Le Congo et le Rwanda disposent de liens de coopération et d'amitié. Les deux pays appartiennent à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

Christian Brice Elion

INFRASTRUCTURES

Les Tours jumelles de Mpila seront livrées en juillet 2018

Lancés en juin 2015, les travaux de construction du centre commercial dit Tours jumelles de Mpila, à Chaona, avancent à un rythme satisfaisant. À ce jour, les travaux de gros œuvres sont terminés, l'entreprise chinoise Beijing Construction Engineering Group, adjudicataire du marché a déjà amorcé les aménagements intérieurs et la décoration. L'édifice pourrait être livré entre les mois de juin et juillet 2018.

Construites au bord du fleuve Congo, sur une superficie au sol de 121,800 m², les travaux de construction des Tours jumelles de Mpila avancent à pas de géant. Le ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, qui a visité le chantier le 14 août, en est sorti satisfait de l'état d'avancement desdits travaux.

La première phase appelée « gros œuvres », qui a consisté à la construction de la fondation de base et à l'élévation de l'ensemble de l'ossature de l'immeuble, a déjà pris fin.

À ce jour, l'entreprise s'attelle aux aménagements intérieurs et à la décoration. Une dernière étape précédant la livraison définitive de l'ouvrage.

« C'est un immeuble majestueux. Les travaux de gros œuvres sont déjà derrière nous. Après la fête du 15 août, l'entreprise va amorcer les aménagements intérieurs et la décoration. Au mois de mai ou de juillet, si toutes les conditions sont favorables, nous au-

rons devant nous un bel édifice, un vrai jalon de la ville. C'est encore un exemple de réussite de la coopération sino-congolaise », s'est réjoui l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, qui était de la partie.

Cet immeuble moderne, subdivisé en deux Tours de trente (30) étages chacune, présente des caractéristiques techniques spéciales. Sur chacune d'elles, un étage sera réservé aux infrastructures, avec quatre niveaux reliant les deux édifices, via un appendice. Dans la première Tour, vingt-cinq étages seront réservés exclusivement aux bureaux. Dans la seconde, par contre, vingt-cinq niveaux abriteront un hôtel 5 étoiles d'une capacité d'accueil de 349 chambres, dont des suites présidentielles, 105 suites ministérielles, 249 chambres standards et un restaurant de haut standing.

Le quatorzième étage de chacun de ces immeubles sera réservé à l'abri, en cas d'incendie. Le 30^{ème} niveau de chaque bâtiment sera affecté aux locaux techniques.



Une vue de l'ossature des Tours jumelles de Mpila (photo adiac)

Pour le ministre de l'Aménagement du territoire, la construction de cet édifice s'inscrit dans la politique du gouvernement de créer des cadres appropriés en vue d'attirer le maximum d'investisseurs.

« Ce centre d'affaires est un cadre idéal dans lequel les investisseurs se réuniront pour développer leurs projets. Il sera connecté à Internet haut débit. Il n'est pas un investissement de trop. C'est un projet qui arrive à la diversification de l'économie,

et pousser les jeunes à créer leurs startups. La fin des travaux de ce joyau interviendra vers le mois de juillet 2018 », a précisé le ministre Jean-Jacques Bouya.

Ce dernier, en compagnie de son homologue du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est aussi imprégné du niveau de l'évolution des travaux de construction du musée d'Arts en chantier sur le site de l'ex-caserne militaire de Mpila.

Ici, les travaux sont presque terminés. Il ne reste plus que l'installation des équipements. Cette structure culturelle contient deux grandes salles multimédias, deux salles d'exposition et vente d'objets d'art, des salles de conférences pouvant contenir plus de 250 personnes, ainsi que des bureaux.

En face de ce musée, se construit aussi un centre d'affaires moderne, devant abriter des magasins de grand standing et autres structures commerciales de valeur.

Firmin Oyé

JUSTICE

Vers la création de dix nouveaux tribunaux

Dans le souci de mieux déployer et distribuer la justice et étendre ainsi la carte judiciaire du Congo, le gouvernement de la République a décidé de la création de dix nouveaux tribunaux d'instance dans certaines localités. Question, a déclaré le ministre en charge de la Justice, de rapprocher ce domaine du justiciable. La loi portant création de ces structures, a été adoptée le 13 août dernier au Sénat.

Il s'agit des tribunaux de Mayéyé, Louingui, Lisanga, Madingo-Kayes, Mbon, Pokola, Kimba, Tchiamba-Nzasi, Kayes et Mbindjo. « La justice a toujours été considérée comme un besoin social qu'il faut satisfaire à tout prix à la fois en termes de disponibilité de l'offre sur le terrain d'une part, et de la qualité de service d'autre part. Par disponibilité de l'offre, j'entends la garantie de proximité des structures de justice, car il faut bien rapprocher la justice des justiciables », a déclaré le 09 août dernier, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala à la Commission affaires juridiques et administratives du Sénat.

Jean Jacques Koubemba

DISPARITION

La presse congolaise pleure Octavin Benoît Bozome-Messong

L'ancien directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI), Octavin Benoît Bozome-Messong, a tiré sa révérence le 9 août dernier à Rabat au Maroc, à l'âge de 64 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris.



Né le 25 décembre 1953 à Ebalade dans le district de Souanké, département de la Sangha, l'illustre disparu a été ingénieur des travaux de télécommunications de 5^{ème} échelon. Directeur général de l'ACI à deux reprises, Octavin Benoît Bozome-Messong a été cadre du ministère de la Communication, rompu aux métiers techniques avant de faire valoir ses droits à la retraite en janvier

2014.

« Il avait le sens de l'initiative, de responsabilité, de l'organisation et du service public. Défenseur du travail bien fait, Bozome-Messong se souciait toujours des conditions de travail des agents de l'ACI, ce qui l'emmenait souvent à intervenir auprès du départe-

ment de tutelle pour y trouver des solutions », commente une dépêche de l'ACI.

Défenseur de la cause des travailleurs, il a été président de la Fédération syndicale des travailleurs de la communication (Fesytrac) et conseiller technique au comité de suivi pour la paix au Congo, une institution proche de la présidence de la République.

Auteur de « La vie politique dans la Sangha de 1952 à nos jours ... »

Octavin Benoît Bozome-Messong a également laissé à la postérité un héritage. Il a, en effet, publié en 2016 « La vie politique dans la Sangha de 1952 à nos jours ... », un essai de 20 pages imprimé par Ok Copy. Cet ouvrage constitué de plusieurs sous-titres retrace la vie politique du département dont il est originaire, des expériences de démocratie monopartite de 1964 à 1990, du Parti congolais du travail (PCT) de 1969 à 1990, ainsi que du Forum national pour l'unité et la reconstruction du Congo de 1998.

Un essai qu'il avait bien voulu publier à l'occasion de la fête de l'indépendance du Congo, célébrée le 15 août 2015 à Ouesso afin d'apporter, disait-il, sa modeste contribution à ce grand événement historique. Mais pour des raisons indépendantes de sa volonté, il a dû y renoncer pour le publier quelques mois plus tard. « Le terrain politique de la Sangha n'est pas encore balisé, il va falloir s'y atteler, changer les comportements, si la Sangha veut s'inscrire dans la logique de la politique nationale et partant celle de la mondialisation », expliquait-il.

Marié depuis août 1980 et père de famille, Octavin Benoît Bozome-Messong a effleuré, dans son ouvrage, un problème qui alimente toutes les conversations politiques : le conflit supposé ou réel des Bakouélés et les Dziems.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Gestionnaires de comptes :

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le métier ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **31 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un agent de trésorerie.

PROFIL RECHERCHE :

- BAC + 4 en Finance, Economie ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception peut-être faite pour les jeunes détenteurs d'un master (BAC+5) avec mention d'un pays de l'OCDE ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, dans l'un des pays de l'OCDE ou en Chine;
- Avoir de bonne connaissance du métier de la finance, du marché financier ainsi que du marché de capitaux;
- Avoir de bonne connaissance dans le domaine mathématique et logique ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir une parfaite maîtrise du pack office ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (Anglais et le Chinois) serait un atout non négligeable ;
- Avoir le sens des responsabilités et des initiatives ;
- Avoir de bonne compétence en communications.
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux, dynamique et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le **31 Septembre 2017** à 17h.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (e) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Une institution financière de la place recrute un Gestionnaire RH, Chargé de la Paie de l'Administration du Personnel et des Œuvres Sociales.

Qualifications requises :

- Bac + 3 en Finance, Gestion Financière et Comptable, Gestion des entreprises, Management des Ressources Humaines;
- Avoir une expérience cumulée d'au moins 3 ans dans le domaine de la Paie, de l'Administration du personnel des Œuvres Sociales et des Ressources Humaines en générale;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir une maîtrise parfaite des outils de Gestion des Ressources Humaines ;
- Avoir des notions de Comptabilité et de fiscalité ;
- Avoir une très bonne maîtrise du logiciel de paie (SOPRA BANKING ou DELTA BANKING) et de Microsoft Office serait un atout;
- Savoir superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire,
- Avoir de très bonne aptitudes organisationnelles et une excellente capacité d'administration
- Savoir préparer tous les documents règlementaires liés à la gestion du personnel
- Savoir élaborer les tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)

- Savoir collaborer avec les institutions sociales et administratives
- Savoir garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales au sein de l'établissement
- Avoir le sens du traitement approprié des données se rapportant au personnel (confidentialité, protection des données)
- Avoir de très bonnes connaissances en français, la maîtrise de l'anglais ou du chinois serait un atout;
- Etre autonome et capable de travailler sous pression
- Avoir le sens des relations humaines, un bon esprit d'écoute et des aptitudes en gestion de conflits serait un plus ;
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs
- Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 01 Septembre 2017 à 17h.
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionné (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

ANNONCE LEGALE**LEADER TRADE MARKET**

En sigle « LTM – SARL »

Liquidation et dissolution de la société LTM – SARL suivant le procès verbal du 04 octobre 2016 et déposé au Tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le N° 16DA721, le 11/10/2016.

Liquidateur : Mohamad HTAIT

Tél : 05 561 99 99

Numéro spécial Prix : 20.000 CFA 18 février 2017

Journal Officiel

ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES



ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT COMPTABLE ET A L'INFORMATION FINANCIERE & SYSTEME COMPTABLE OHADA (SYSCOHADA)

Decision fixant le tarif des actes du greffe de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage

Cercle « Gestion & Développement » et le Cabinet JPI
Formation gratuite et de qualité sur le Système comptable
OHADA révisé à Brazzaville, à Pointe-Noire et à Oyo
les 07, 14 et 21 octobre 2017

Cible : étudiants et élèves de l'espace OHADA
Thème : « Les innovations apportées par le Syscohada révisé ».

Objectif : Donner aux étudiants et élèves les prérequis nécessaires pour mieux appréhender les cours de comptabilité OHADA révisée dès la rentrée 2017-2018

Inscription et documentation obligatoires : 15 000 F CFA (avant le 02 octobre 2017).

Nombre de places très limité.

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter :

Tél : 00242 06 666 51 20 / 00242 06 962 00 11
/ 00242 05 528 55 43

Email : syscohadapourtous@gmail.com

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent aux

salons de formation «ETUDIER EN RUSSIE-2017»

les 18-19 août à Brazzaville de 9.00 à 14.00h

ENTREE LIBRE

ETUDIEN EN RUSSIE

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

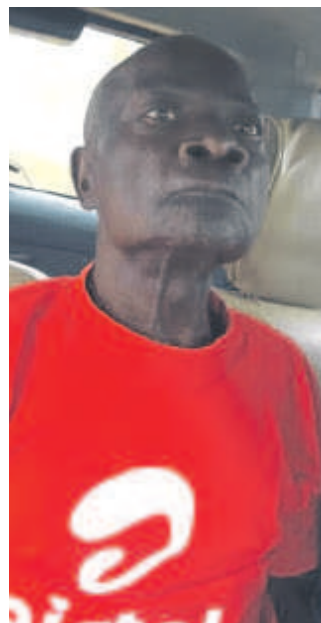
les 18-19 août à Pointe-Noire de 9.00 à 14.00h

Adresse:
Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum,
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Tel: +242 055005560

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

NÉCROLOGIE



Jean Kodila, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et tous les enfants Kengani informent parents amis et connaissances que les obsèques de leur regretté père Kengani Jacques (Vieux K) décédé le mercredi 09 août 2017 à 22h à Dolisie auront lieu selon le programme ci-après :

Vendredi 18 août 2017

- 7h : levée du corps à la morgue municipale de Dolisie
- 10h : recueillement au domicile familial sis au quartier Mangandzi à Dolisie
- 12h : départ pour le village Kimbaôka, district de Londé-la-Kayes

Samedi 19 août 2017

- 8h : recueillement au village Kimbaôka
- 14h : enterrement au cimetière familial de Tsuku
- 16h : retour au village Kimbaôka

Dimanche 20 août 2017 : Retour de la délégation à Dolisie et fin de la cérémonie.

Sandrine Atipo, agent Télé Congo, la grande famille Nguéi Aba et d'Etaba, Mmes Atipo née Egné Jeanne et Ngampio Marie ; Carine Ossibi, les enfants Ossibi et Atipo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père, oncle et grand père Ossibi Bouloukoué Rigobert alias Okapi, survenu le mardi 15 août à Brazzaville. Le deuil se tient à son domicile sis au n°91 de la rue Mossaka entre les avenues de Chars et de la Tsiémé. La date de l'inhumation sera communiquée prochainement.



IN MEMORIAM

“Le souvenir d'un bonheur n'est bénéfique que lorsque celui qui se souvient est encore heureux. Dans le malheur, il n'est pas une consolation ou un refuge, mais la brûlure d'un regret sans espoir.”
20 août 1997- 20 août 2017. Cela fait 20 ans que la providence a jugé bon d'arracher à la vie, notre chère mère Monique Galloy. En ce jour, pour célébrer sa mémoire nous prions tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.



Mme Nsana née Kouakoua Augustine, Béatrice Kouakoua Nsouda, Emilienne Kouakoua, Rolphe Sédric Kinsangou, Sorel Jovial Kinsangou, Armel Kouakoua Moboza, Franck Thierry Kouakoua, Christelle Nsana et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur soeur, tante et grand mère Marie Clémence Kouakoua (Mère Clé), enseignante retraitée, survenu le lundi 14 août 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au n° 1100 de la rue Louémé au Plateau des 15 ans, non loin du pressing 5 à sec. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Martin Mberi et Madame, les familles Félix Tchicaya, Portella-Poaty, les clans Nkossa, Mbaya et Boulolo, expriment à votre égard leur profonde gratitude pour leur avoir témoigné votre soutien et compassion lors du décès de Marie-Thérèse Félix-Tchicaya, survenu le 5 juillet 2017 à Pointe-Noire. Une messe d'action de grâces en sa mémoire sera dite à Pointe-Noire en la paroisse Notre-Dame de l'asomption à 10h00 le samedi 19 août 2017. Nous vous prions par la présente, de bien vouloir croire en nos sincères remerciements.



Stanislas Okassou et famille informent les parents, amis et connaissances de Makoua (Ndongo, Oyoué, Ifoura et Bokagna) du décès de Delphine Ngalla (Foussa) survenu le 17 août 2017 à Brazzaville. La veillée se tient au n° 121 de la rue Mbé à Talangaï, quartier Manhatann. Référence rue Ndolo grand lavage. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Thernand Mboumba optimiste au maintien de Nathaly's en Ligue 1

Quoique son club demeure la lanterne rouge du championnat national à six journées de la fin de la plus prestigieuse compétition de la Fédération congolaise de football qualificative au Championnat d'Afrique des clubs champions, le président actif du FC Nathaly's, Thernand Mboumba, espère que son club va rester en première Ligue.

Le FC Nathaly's est l'un des quatre clubs de la Ligue de Pointe-Noire engagés en Ligue 1 la saison sportive 2016-2017 et dernier au classement provisoire du championnat depuis la phase aller. Toutefois, le club vient d'améliorer son compteur avec 23 points contre une dizaine de points en fin de la phase aller. « Nathaly's est toujours parmi les quatre dernières équipes du championnat mais l'équipe n'est plus là où elle était en fin de phase aller. Nous étions derniers avec une longueur de 14 points par rapport à notre précédent mais aujourd'hui nous sommes derniers avec 1 point de moins sur les trois équipes qui sont devant nous. Il suffit de 3 points pour qu'on se retrouve 15e. Donc, le championnat est



Thernand Mboumba, président actif du FC Nathaly's

relancé. Pour nous, le plus dur a été fait parce qu'il n'était pas facile de rattraper 14 points. Aujourd'hui, il faut que les enfants aient la tête sur les épaules, qu'ils se calment et gèrent mieux comme nous l'avions déjà

fait, qu'ils soient capables de réitérer les exploits que nous avons faits. Il nous reste que six journées et nous avons l'avantage de 5 matches à domicile contre une seule sortie à l'exté-

rieur», a indiqué Thernand Mboumba.

Revenant sur les causes de leur faible performance en phase aller, le président actif du club a souligné que la Ligue 1 est une autre chose. Il fallait un temps d'adaptation pour le groupe qui a commencé le championnat. « On a ramené presque 75% de l'effectif qui venait de la Ligue 2, les jeunes qui viennent de couvrir le grand championnat ne connaissaient pas les contours ni le mental de la Ligue 1. La phase aller leur a permis de s'adapter. Ils ont pu la gérer, aujourd'hui ils se retrouvent dans la peau des joueurs de Ligue 1. Voilà pourquoi ils arrivent à accrocher même les équipes qui sont en tête du championnat et ça se passe très bien », a-t-il poursuivi.

« Nous sommes redevables vis-à-vis du public ponténégrin » Pour Thernand Mboumba, l'objectif de son club est le maintien en Ligue 1. « Nous ne sommes pas venus en Ligue 1 pour vendre notre peau facilement. Au contraire, on est arrivé pour relever le blason de la Ligue de Pointe-Noire. Avoir quatre clubs en Ligue 1, c'est médiocre pour notre ligue. Notre souhait est que cette année, une autre équipe de Pointe-Noire nous rejoigne

pour que nous soyons cinq. Que les équipes de Pointe-Noire comprennent que ce n'est pas un combat interne. Il faut plutôt se soutenir pour que nous restions tous en Ligue 1. Et qu'on ramène une 5e équipe parce qu'on arrive à passer des week-ends où il n'y a aucun match à Pointe-Noire pendant que la compétition se joue partout au Congo. Cela fait mal, nous allons tout faire pour que Pointe-Noire conserve ces quatre équipes en Ligue 1 », a-t-il dit.

Thernand Mboumba a enfin remercié le public ponténégrin pour son soutien indéfectible. « Je remercie le public ponténégrin parce qu'ils ont cru en nous. On ne croyait pas qu'un jour tout le stade pouvait soutenir le FC Nathaly's. Nous aussi, de notre côté, nous sommes redevables vis-à-vis de cette confiance et nous sommes censés redoubler les efforts pour que nous ne puissions pas les décevoir », a martelé l'orateur en promettant une surprise au public ponténégrin bien avant la reprise du championnat. « Vous allez comprendre que Nathaly's n'a pas baissé les bras. Au contraire, on s'est armé de plus bel pour mieux se placer en fin de championnat », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

PEINTURE

Just Mad prépare une exposition de ses œuvres d'art

En résidence à Pointe-Noire au domicile de la famille Kibongui, l'artiste peintre, styliste et modéliste, Justine Émilie Madieta, alias Just Mad, s'apprête pour le vernissage de ses créations artistiques.

Près de vingt toiles faites à base de pigments naturels et d'objets de récupération sont déjà façonnées par l'artiste et plusieurs autres sont en cours de montage. Le collage et la peinture sont les différentes techniques utilisées par Just Mad qui a aussi fabriqué des sacs en raphia et d'autres objets d'utilisation courante.

Cette exposition paraît comme la renaissance de l'artiste peintre qui reprend peu à peu avec l'art après avoir traversé des moments difficiles ces dernières années. « Pendant que j'étais en tournée itinérante en 2015, ma galerie d'arts situé au centre ville a pris feu, trois ans seulement après le brasier qui a consumé le village des arts que j'ai monté à Djeno sur la route nationale n° 4. Affligée par cette spirale de malheurs, je suis allée vivre à Kinkala où j'ai monté une autre galerie. Au moment où je m'apprêtais à



procéder à son ouverture officielle, les récents événements du Pool ne l'ont pas permis. C'est dans ces conditions que je suis revenu à Brazzaville ». Et d'ajouter : « Ne pouvant pas rester inactive, j'ai passé un stage à l'École de peinture de Poto-Poto du 6 décembre 2016 au 6 janvier 2017. « Comment valoriser la culture et la tradition en République du Congo » a été le thème du rapport que j'ai soutenu devant les maî-

L'artiste peintre Just Mad crédit photo Adiac tres peintres de cette école », a dit Justine Émilie Madieta. Lors de cette exposition qui aura lieu à l'étranger, Just Mad veut montrer la vitalité de l'art pictural congolais. Auparavant, elle va regrouper ses toiles restées au Cameroun et celles qui sont à Brazzaville. Pour garantir la réussite de cette exposition, elle souhaite le soutien et l'apport de tous.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Fiches
Affiches
Diapos

+242 06 951 0773
+242 05 529 1317
imp.bc@adiac-congo.com

MOTS FLÉCHÉS N°144

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

GROUPEMENTS DE PERSONNES	COULEUR DE L'ESPOIR	APPROUVES LES IDÉES	DÉCOLLAGE	SOUS TENSION	CELA VA SANS DIRE	DES RAMES AUTOUR DE PARIS
LIGNÉE	RELATIF AU CHIEN	PIPE ORIENTALE		LA CHEMISE À SON TOUR	ARGON AU LABO	
					MOIS DE VACANCES	
PRÉNOM FÉMININ			PLUS QUE GOURMAND			
AUTORITÉ OPPOSÉE			LES MOINS BIEN			
ICIEN PLUS COURT		ÉLÉMENT DE BARBECUE		DÉGOMMA		CÔTÉ D'UN RECTANGLE
RECOUVRIR DE MÉTAL		IL TIENT UN CLUB		LIBERTÉ D'ACTION		
				TABLE D'OFFICE		
				PERCEPTIBLE PAR L'OREILLE		
IL ENTOURE LE LAGON		ILS SONT ÉMINEMMENT VOLATILES			POSSESSIF	
					UNITÉS BINAIRES	
			FUT INFORMÉ		CHARPENTE DE NAVIRE	
			LENTILLE FOURRAGÈRE		LOURDE	
PRÊTRE ORTHODOXE	CARABOSSE, PAR EXEMPLE		EMPLOI DE STIMULANTS			
	SOIN DE LA PEAU					
		GRENOUILLE				
		INSIPIDE				
JAMAIS PORTÉS			C'EST LUI LE PATRON!			DRAIN POUR UNE PLAIE
UTILISERA			FOYER DE CHEMINÉE			
			PONT DE PARIS		STRONTIUM	
					RÉCIPENTS DE CHIMISTES	
BANDE DE DÉCOR	ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	DÉCOLORÉE				GRÂCE À LUI, ON REMPORTE LE POINT
		ESPÈCE DE SAPAJOU				
			PATRON DES HAUTES-PYRÉNÉES	ENLEVA LE HAUT		
				ARBRE DE HAIE		
MÉMOIRE DU PETIT ÉCRAN			ARCHITECTE DE PYRAMIDES		POINTE DANGEREUSE À FLEUR D'EAU	
PLAT MAROCAIN						
			BANDE AU POSTE		SYNDICAT DE L'ÉDITION	

SUDOKU N°144

>FACILE

			6				5	
8	7	6	3	5				
5		1	4	2		9		8
			7	9			3	
3		9	1		5	7		6
	2			3	6			
4		7		6	3	2		9
				8	1	4	7	5
	5				4			

>MOYEN

	6	7	2		5	1	8	
5		8			6			
	2							
		5	7			3	1	
3			5		8			6
	4	2			1	8		
							3	
			4			6		8
	1	6	8		7	2	9	

>DIFFICILE

	7		3	1		2		
	8	9				3		
	3				9		7	
					2	3	8	6
9				4				5
3		6	8	5				
	9		1					6
		7				4	2	
		3		7	4		8	

MOTS CROISÉS N°144

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Il prémunit contre les conséquences d'un aveuglement passager. - 2. Cautionne le projet. Terme de mépris. - 3. Qui ne plie pas facilement. Ouvert au col. - 4. Archives télévisuelles. Dans la gamme. - 5. Petit élu. Traverse Turin. Mâle de l'oe. - 6. Soldat de Lee. - 7. Principe odorant. Peintures murales. - 8. République insulaire. Ardente à l'ouvrage. - 9. Nouvelle version d'un film. Spécialité de Bretagne. - 10. Homme de Colombo.

>VERTICALEMENT A. Ils n'éprouvent aucun scrupule à faire du profit avec des religieuses. - B. Baroudeur. - C. Ragoût, écrasé. - D. La campagne lui a réussi. Relatif à l'épiphyse du cerveau. - E. Marque une intensité. La reine du parterre. Particule élémentaire. - F. Roi d'Israël. Très paisible. - G. Monnaie bulgare. Bazardé. - H. Perroquet coloré. Herbacée africaine. - I. Hérissons des caves. Montrai sa colère. - J. Connexions. Mets en jeu.

MOTS À MOTS N°144

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① R A T E + R I X E = E _ _ _ _ _ _ _
- ② A I R E + L E N T = _ _ _ L _ _ _ _
- ③ L E G E + U R N E = _ _ _ _ _ R _ _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°143

A	R	C	T	R	M
A	G	I	T	E	R
A	T	T	R	O	U
E	C	O	S	L	O
A	N	E	S	S	E
S	N	N	I	M	E
T	A	T	O	U	A
P	E	S	E	N	T
W	C	D	R	E	M
E	T	U	D	I	E
A	R	A	I	N	S
F	I	N	E	S	S
D	C	E	M	A	L
V	E	L	U	D	U

MOTS CROISÉS N°143

M	E	S	S	A	G	E	R	I	E
U	O	L	A	S	N	C	F		
R	E	P	A	R	A	T	E	U	R
I	O	L	E	F	I	L	E	T	
E	P	I	N	E	U	S	E		
R	U	S	L	I	M	A	C	E	
E	S	B	U	E	E	A	S		

SUDOKU N°143

2	1	4	9	6	7	5	3	8
6	3	7	1	8	5	4	2	9
5	9	8	2	3	4	1	6	7
7	2	3	5	1	8	6	9	4
9	5	6	4	7	2	8	1	3
8	4	1	6	9	3	7	5	2
4	6	5	7	2	9	3	8	1
3	7	2	8	5	1	9	4	6
1	8	9	3	4	6	2	7	5

8	6	5	4	3	9	2	7	1
7	3	1	2	8	6	5	9	4
2	9	4	7	5	1	6	3	8
4	1	6	3	9	8	7	5	2
9	2	8	5	1	7	4	6	3
3	5	7	6	4	2	8	1	9
6	7	9	8	2	3	1	4	5
5	8	3	1	6	4	9	2	7
1	4	2	9	7	5	3	8	6

6	8	4	7	3	2	5	1	9
9	7	3	1	8	5	2	6	4
5	2	1	9	6	4	3	8	7
2	1	5	3	7	6	9	4	8
4	3	9	5	1	8	7	2	6
7	6	8	4	2	9	1	3	5
1	4	2	8	5	7	6	9	3
8	5	6	2	9	3	4	7	1
3	9	7	6	4	1	8	5	2

MOTS À MOTS N°143

1/ ÉVEILLER - 2/TANNERIE - 3/EUROPÉEN

ELIMINATOIRES CHAN 2018

Les Diables rouges seront reçus par les Léopards ce samedi

Après avoir fait jeu égal de (0-0) le 11 août au stade de l'Unité à Kintélé, les Diables rouges du Congo et les Léopards de la République démocratique du Congo vont être départagés ce samedi au stade des Martyrs à Kinshasa.

On connaîtra le 19 août à l'issue de la manche retour du dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations, le nom de la sélection qui disputera la phase finale en 2018 à Kenya. Le nul de (0-0) acquis sur le terrain des Diables rouges donne un léger avantage aux Léopards, qui doivent à tout prix l'emporter pour aller défendre au Kenya leur titre gagné en 2016 au Rwanda. « Nous allons aborder le match retour de la même façon que lors de notre déplacement à Brazzaville. Nous étions partis pour faire un bon résultat. On voulait obliger les Diables rouges de venir gagner chez nous. Ils sont dans presque cette situation. Je crois que, notre objectif est de se qualifier. Ça ne sera pas facile. C'est du 50-50. On a joué le premier round. Il y a un deuxième qui va arriver. Maintenant, c'est à nous de faire ce qu'on n'a pas pu bien faire à Brazzaville à Kinshasa », déclarait Mwinyi Zahera, le sélectionneur des Léopards locaux.

La victoire est la seule option pour les locaux pour se qualifier alors que les visiteurs en comptent deux : le premier gagné puis le second contraindre l'adversaire à un nul avec but. « Il n'est toujours pas établi que si vous jouez à domicile vous devez gagner. Il y a des matches antérieurs qui nous l'ont prouvé. Nous savons que nous n'avons rien à perdre... A Kinshasa, nous ne souhaiterions pas encaisser mais plutôt marquer. Celui qui va en guerre n'y va pas pour perdre », avait commenté Barthélémy Ngatsono en conférence de presse d'après le match aller, précisant que l'objectif du déplacement de Kinshasa reste la qualification. Ce samedi, les Diables rouges feront leur troisième déplacement à Kinshasa dans le cadre des éliminatoires du Chan. En 2008 et 2013, ils ont été respectivement battus (0-3) et (1-2). Se qualifier en RDC sera un exploit pour les Diables rouges, dont l'équipe A venait d'échouer (1-3) à Kinshasa dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Can 2019.

James Golden Eloué

COMPÉTITIONS NATIONALES

Rémy Ayayos Ikounga et AC Léopards déterminés à faire un doublé cette saison

Après avoir gagné la coupe du Congo, son premier objectif, l'AC Léopards a désormais le regard tourné vers le championnat national pour rendre la copie de sa saison au plan local plus propre.



Rémy Ayayos Ikounga réaffirmant les ambitions de son club/Adiac

Rémy Ayayos Ikounga, le président général du club l'a clairement indiqué le 16 août, après la 5e coupe du Congo gagnée par son équipe. « Evidemment après le match, je me suis réuni avec le staff technique et tous les joueurs. Mon message était tout à fait simple. Celui de leur dire que nous avons à l'orée de la saison deux objectifs. Nous avons atteint le premier : remporter la coupe du Congo et nous courons maintenant derrière le second, qui est de remporter le championnat national. Je les ai invités à garder le même intérêt pour la compétition et la même concentration. J'espère que nos efforts réunis nous amèneront à atteindre cet objectif », a souhaité le président des Fauves du Niari.

Son équipe avait gagné son tout-premier doublé au niveau national (Coupe+Championnat) la saison der-

nière. En remportant son premier trophée de la saison, le 13 août au stade de l'Unité à Kintélé face au Cara, un adversaire qu'il connaît parfaitement bien, l'AC Léopards, leader de la Ligue 1 congolaise a fait le pas le plus important vers son deuxième doublé. Il faudra toutefois résister à la pression des poursuivants immédiats. Le club dolisien a, par ailleurs, reconnu son président, a fait parler son expérience des grands rendez-vous pour atteindre son premier objectif face aux Aiglons, auteurs d'un bon match.

« Je suis un vainqueur heureux. Vous savez que toute finale est un match particulier surtout pour cette année comme l'an dernier, nous avons eu à jouer contre le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), un adversaire redoutable, qui fait une très bonne saison. Vous avez aussi constaté que le match était très disputé même si nous étions persuadés que notre expérience et notre volonté de gagner devraient faire la différence. Je remercie évidemment mes joueurs, mon staff technique, tous les dirigeants de l'AC Léopards et je vais dire ma gratitude singulière à tout le public congolais qui a

porté notre club dans leur prière. Et j'espère qu'il sera toujours ainsi », a déclaré le président Ayayos Ikounga.

Le président des Léopards de Dolisie n'a pas manqué de saluer le travail accompli par le staff technique sans lequel ce succès n'aurait pas été possible. Selon son témoignage, l'actuel staff technique a pu bénéficier de la confiance des joueurs et à instaurer une compétition loyale entre joueurs en bannissant le sentimentalisme qui handicapait parfois l'esprit du groupe. « Je pense que tous les joueurs sont motivés, intéressés et le message de ce staff technique passe facilement dans les vestiaires et sur le terrain », a-t-il précisé.

Rémy Ayayos Ikounga a dédié la coupe du Congo gagnée face au Cara à Rudy Guelord Bhebey Ndey. L'emblématique capitaine de l'AC Léopards, éloigné des terrains depuis 2015, reste selon lui, l'exemple de volonté, détermination et de l'engagement sur le terrain. « Qui-conque ne peut pas se battre sur un terrain comme le faisait Guelord Bhebey Ndey n'a pas le droit de porter ce maillot vert et blanc. C'est un exemple. Et le fait que cette image soit toujours présentée à chaque fois quand nous jouons, nous permet aussi d'être en communion avec lui. Parce qu'aujourd'hui, Guelord nous rassemble aussi, nous tous. Il rassemble toute la famille Léopards. Là où il est il nous suit. Je lui dis encore merci capitaine », a conclu le président des Fauves du Niari.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : L'histoire du Congo à travers la chanson : de l'indépendance à la victoire des Diables Rouges à Yaoundé (suite du numéro précédent)

1972 est une année qui fait basculer le Congo dans une autre dimension, celle du coup d'Etat et du complot permanent. Emboitant le pas à Jacques Eboma dans la stigmatisation de la violence comme mode de règlement des conflits, Mwan'Odile, Joséphine Bijou et « Les Orphelins », groupe vocal, en vogue à cette époque, chantent « Au secours », pour sauver le pays et son président Marien Ngouabi. Prémonitoire !

En cette année 1972, pendant que Diawara et son monde tentent de renverser Marien Ngouabi, les Diables Rouges, l'équipe nationale du Congo, participent à la 8ème Coupe d'Afrique des Nations. Les transistors, c'est ainsi que l'on désignait le poste récepteur radio, volume à fond, dans toutes les chaumières congolaises, diffusent, au jour le jour, les exploits des joueurs congolais. Joseph Gabio et Germain Bisset tiennent en haleine le public congolais. Gomez de Makanda est resté dans les mémoires avec l'épisode hilarant du message en direct à Joseph Gabio, demandant aux joueurs de mettre du charbon dans

leurs bottines pour contrarier les fé-tiches de l'équipe adverse. Le succès est au prix du travail. Le Congo fut battu.

Le 5 mars 1972, le Congo remporte la Can (Coupe d'Afrique des Nations) face au Mali, par 3 buts à 1. Mbono Sorcier, sacré meilleur buteur du tournoi avec ses trois buts, est le « bourreau » des Maliens. Inattendu. C'est la consécration des joueurs issus du foot-pelote. Ngolé Jean Pierre, accompagné d'autres supporters, venus de Brazzaville, rejoignent Gabio et Bisset dans la cabine de reportage. Ils entonnent la chanson « Ya biso Congo ballon na makolo... Congolais ». Comme le dit Ghislain Joseph Gabio dans son livre : « La véritable histoire du football congolais », cette chanson, Jean Pierre Ngolé l'a composée au cours du voyage les conduisant au Cameroun. Kosmos Moutouari et les Bantous de la capitale enregistrent la chanson « Diables Rouges ». Diables Rouges, dit la chanson, élobé ya mboka Congo, champions ya l'Afrique. Bato ba ko kamwa pe baleli biso bana Congo oo to gagner étumba, nsayi éleki na

nzoto po lelo to gagner Congo a lakisi sékélé ya ndembo longonia topesi bino bana mboka..., avant d'égrener les noms des champions : Matsima, Dengaky, Niangou, Ngassaky, Ndoulou, Minga, Bahamboula, Balekita, Moukila, Mbono, Mpelé, Matongo. D'autres joueurs ont aussi fait le déplacement de Yaoundé : Tandou Paul, Mbourgou Emmanuel, Poaty Gilbert, Mayanda Emmanuel, Ongagna Excellent, Samba Gabriel, Mbemba Paul, Boukaka Samuel, Foutou Félix, Ndouli Augustin. L'équipe congolaise est la seule, dirigée par un trio local : Oba Michel, Bibanzoulou Amoyen et Mayala Désiré. Parenthèse. Les différents « sorciers blancs recrutés depuis des décennies à coup de contrats mirobolants, n'ont pas réussi à hisser de nouveau le Congo sur les cimes du football africain. Il est peut-être temps de tenter autre chose.

Incroyable mais vrai ! Le Congo, Petit Poucet avant la compétition, a gagné. Cette victoire plonge les Congolais dans une joie indescriptible. La chanson de Kosmos traduit le bonheur de tout un peuple, uni dans la victoire. Ne dit-on pas que le sport est le fer-

ment de l'unité ? Pourvu qu'il soit utilisé à bon escient. Le Congo est en liesse. Des milliers de personnes s'entassent à l'aéroport Maya-Maya pour accueillir leurs champions qui, après un tour de la ville, présentent la Coupe d'Afrique des Nations au président Marien Ngouabi, en sa résidence de l'état-major. La Fécofoot (Fédération congolaise de football) a fait du bon boulot. Elle est composée de : Gilbert Makoundia, Georges-Emmanuel Zoula, André Kitoko, Pierre Lobagne, Edouard Dziat-Kimpembe Kiayoulou, Ayessa, Jean-Gilbert Mfoutou, Henri-Emile Mondjo et Théophile Nganga.

C'est l'occasion de rappeler qu'avant cet exploit, le football congolais avait déjà entamé sa descente aux enfers. Depuis cette époque, les résultats de notre équipe nationale sont faibles. Les rares fulgurances observées, deci de-là, ne sauraient faire illusion. Ici, comme dans d'autres secteurs, il faut sortir de l'improvisation permanente, modus operandi congolais. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

MFUMU